**PREMIÈRE JOURNÉE**

Les de heures à heures

Observations de M.

Permanence du 13/11/2018 St Marcellin
13h à 17h

Joël CONY
- 38470 TECHE
- Cognin les Gorges
- St Vérand
- St Appolinard
- Chevrières

- Dans le cas où l'irrigation est sur des Noyers installés en Goutte à Goutte avec déjà de très faibles Débits les Restrictions s'appliquent elle ?
- Si restriction sur les eaux de surface, pourrait-on avoir des autorisation pour des forages en eaux souterraine.

ASA de TECHE - les Pompages Isère sont-il menacés par des restrictions

+ 1 Visite sans observation

Permanence du 30 janvier 2018 à St Marcellin - 8h30/10h30

Jean-Jacques FIET
Les Poets
Chatte 38160

- Dans un contexte de changement climatique à épisodes ou très pluvieux en cumul et très secs plus fréquents :
  - y aura-t-il une adéquation entre les volumes de prélèvement autorisé et le débit des cours d'eau (annuel, moyen ou d'étiage). 4.1
  - Comment évaluer le niveau réel des nappes (taules) (L'incidence sur la faune et flore = je n'ai vu qu'un recensement des poissons ! quid pour le restant ?) 4.2
  - il nécessite donc une plus connaissance et surveillance des nappes ; surveillances des pompages - prélèvements en corrélation avec le niveau de renouvellement des nappes -
- quid des apports de pollutants (traitement des cultures) 4.3
  Il sera peut-être nécessaire de regarder une Taxe sur les engrais et pesticides ⇒ pollueur/payeur -
  Cependant :

4.4
- Il conviendra d'aider et conseiller les agriculteurs dans un changement des pratiques et de pratiquer (générale = les syndicats agricoles / certains) devront changer beaucoup sur leur lobbying en faveur des gros semenciers, silos, vendeurs de phyto sanitaire -
- quid des monoculteurs régionaux très gourmands en eau ? (ici Noyers, mais etc...) Il faut qu'elle a goutte à goutte subisse l'aspersion en matière de fraude !

4.5
- Protection de la qualité et volume des eaux potables pour les particuliers, les entreprises - Une information publique pour créer la prise de conscience, des changements de culture et son incidence sur la ressource en eau (chaque agriculteur, ou entrepreneur a un particulier chez lui)

4.6
- Il conviendra de regarder plus vers un changement des paysages dans le sens accueil des Haies, des bosquets etc -

4.7
- Protéger l'amont des sources et nappes (Ne plus abattre des forêts sommitales par exemple : le Center-Parcs à Roybon - au nom de quel futur allons nous laisser des centres de vacances (pourquoi !) détruire et polluer ?

4.8
- Donc si nous devons aider les agriculteurs dans leur changement de pratiques et d'envisager leur accueil nous devons aussi regarder vers :
  → Le traitement nouveau des EAUX USÉES ! De nouvelles techniques agissent sur les micro polluants (voir l'IRSTEA) permettraient de valoriser ces eaux retraitées et de les remettre en circulation pour répondre aux enjeux actuels -

Alors, Un des problèmes sera celui des grosses stations de retraitement, qui situées en aval de tout, collectent tous les habitats amont, puis rejette, in fine, dans les rivières ou cours d'eau !
(Alors pour des question d'énergie des redistributions vers l'amont, recréer des stations propres vers chaque village -

JJ F -

Fin de permanence 11h00